



Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec

LA RÉFÉRENCE SUR LES ESPÈCES EN SITUATION PRÉCAIRE

Le Québec s'étend sur un territoire immense de 1,7 million de kilomètres carrés qui abrite une grande diversité d'écosystèmes. La biodiversité qui l'habite est tout aussi riche, et pour la préserver, il est essentiel d'établir des objectifs et des priorités de conservation s'appuyant sur des données à jour.

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) est un système d'information sur la biodiversité piloté par un groupe de travail multidisciplinaire formé de professionnelles et professionnels du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et d'Environnement et Changement climatique Canada. Il est appuyé par le réseau NatureServe, dont il est membre. La méthodologie

mise au point par ce réseau international est reconnue et utilisée à travers toute l'Amérique du Nord. Le réseau permet la collaboration de plus de 60 centres de données sur la conservation (CDC), comme le CDPNQ, et plus de 1 000 scientifiques travaillant dans le domaine afin qu'ils puissent fournir des données de qualité sur la biodiversité à diverses échelles territoriales (mondiale, nationale ou infranationale). Par ailleurs, le CDPNQ s'adjoit divers partenaires au Québec et au Canada afin d'agir en synergie et de faciliter une meilleure concertation dans le domaine de la conservation.

Le système de gestion des données du CDPNQ est la principale source d'information sur les espèces fauniques et floristiques en situation précaire au Québec.

Mission

Contribuer activement aux décisions ayant des répercussions sur la conservation de la biodiversité en recueillant, en consignait, en analysant et en diffusant l'information ainsi qu'en apportant une expertise scientifique relative à notre patrimoine naturel, notamment quant aux espèces menacées ou vulnérables et aux communautés naturelles indigènes au Québec.

Le CDPNQ soutient le développement des orientations en matière de conservation de la biodiversité et des lois telles la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (LEMV, Québec) et la Loi sur les espèces en péril (LEP, Canada).

Vision

Les données du CDPNQ sont au cœur de la planification de la conservation, de l'aménagement et de la gestion du territoire québécois. **Le CDPNQ est la référence en matière d'information sur les espèces en situation précaire et un collaborateur important de la conservation de la biodiversité du Québec.** Pour poursuivre sa mission, il doit :

- disposer de la liste la plus complète des espèces et des communautés naturelles trouvées sur le territoire du Québec;
- dresser un état de situation pour l'ensemble de ces espèces afin d'identifier les espèces menacées ou vulnérables et les communautés naturelles d'intérêt au Québec;
- approfondir les connaissances à l'égard du patrimoine naturel, notamment en cartographiant la répartition des espèces en situation précaire;
- assurer une diffusion optimale des données tout en les adaptant à la sensibilité des espèces afin de favoriser leur protection.



Drave de Cayouette
Source : MELCCFP

Recueillir et analyser les informations : les éléments, les points d'observation et les occurrences

Les informations scientifiques disponibles, l'échange d'informations entre partenaires, les signalements des citoyens et des citoyennes ainsi que les résultats de différents inventaires sont à la base des connaissances permettant de suivre l'état des populations. C'est grâce aux informations provenant de ces différentes sources qu'il est possible de prendre le pouls de la situation et, ainsi, de déterminer si les populations sont en croissance, stables ou en diminution.



Rainette faux-grillon de l'Ouest
Source : Lyne Bouthillier

Les éléments

Un élément désigne une partie constituante de la biodiversité comme une espèce, une communauté naturelle ou un assemblage faunique particulier.

Un élément se voit attribuer un rang de précarité (aussi appelés rang de priorité pour la conservation). Les rangs de précarité sont une évaluation de la condition des éléments et permettent plus particulièrement d'évaluer leur risque d'extinction à l'échelle mondiale et leur risque d'extirpation aux échelles nationale et provinciale.

Pour en savoir plus, consultez la page Comprendre les rangs de précarité des espèces.

Les points d'observation

Lors d'inventaires, des milliers d'observations fauniques et floristiques sont récoltées, puis transmises par les naturalistes professionnels et amateurs du Québec. Chaque observation validée d'une espèce en situation précaire constitue la donnée de base pour répertorier et cartographier une « occurrence » . L'occurrence peut être caractérisée à partir d'une seule observation, mais, le plus souvent, elle résulte de plusieurs observations, rapprochées sur le territoire, mais séparées dans le temps.

Les occurrences, une unité de référence

L'occurrence constitue l'unité spatiale de référence utilisée par le CDPNQ. Il s'agit d'un territoire (point, ligne ou polygone cartographique) abritant ou ayant jadis abrité un élément de la biodiversité. Lorsqu'on parle d'une espèce, l'occurrence correspond généralement à l'habitat occupé par une ou plusieurs population(s) locale(s) de l'espèce en question. Le travail de conversion des points d'observation en occurrences est au cœur des activités du CDPNQ.

Chaque occurrence se voit attribuer une cote de qualité, indicatrice de son degré de viabilité, c'est-à-dire de ses chances de persister dans le temps. Ces cotes tiennent compte de plusieurs variables, notamment le nombre d'individus, la superficie occupée, l'intégrité de l'habitat et le contexte périphérique (dont les menaces). Les occurrences ont une valeur de conservation pour les éléments que le CDPNQ suit.



Diffuser l'information

Les informations et les données sur la biodiversité que répertorie le CDPNQ représentent des connaissances indispensables à une meilleure prise en compte des espèces en situation précaire. Les promoteurs et les entreprises, par exemple, s'appuient sur ces données pour tenir compte des espèces désignées ou susceptibles de l'être lors de la conception de leurs projets, ce qui contribue à leur protection. Par ailleurs, les gouvernements provincial et fédéral utilisent ces informations lors d'analyses pour la publication de documents de référence, pour faciliter la planification de l'utilisation du territoire et pour évaluer l'état des espèces et des communautés naturelles. Les groupes qui se consacrent à la conservation les utilisent pour identifier les espaces naturels les plus importants en matière de priorités de conservation.

Le système de gestion de données du CDPNQ compte plus de 13 000 occurrences floristiques et fauniques produites à partir de près de 308 000 points d'observation. Grâce à la carte des occurrences d'espèces en situation précaire, celles-ci sont désormais plus accessibles que jamais tout en étant adaptées à la sensibilité des espèces afin de favoriser leur protection¹. De plus, cette carte permet de produire un rapport détaillé sur les occurrences d'un territoire donné. C'est ce rapport qui doit être utilisé lorsqu'une consultation des données du CDPNQ est exigée.

Pour en savoir plus

Québec.ca/centre-donnees-especes
www.natureserve.org

1. Pour certaines espèces, jugées sensibles à la diffusion, la forme des occurrences est généralisée et les informations associées à celles-ci sont masquées. Le but est d'éviter des répercussions négatives sur elles et leurs habitats.

**Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs**

Québec



Tortue mouchetée
Source : Jean Lapointe



Gaylussaquier de Bigelow
Source : MELCCFP